Les taux de mortalité sont présentés pour la France et chaque département.

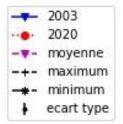
Ces taux sont rapportés à la population de chaque département étant entendu que l'on ne dispose pas de la série historique de population au pas mensuel, les populations ont été calculées de manière linéaire entre deux recensements.

Les données sont prises en compte depuis 1990. L'outre-mer n'est pas différencié (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte et les différents TOMs sont agrégés)

Dans la présentation graphique les données de 2003 épisode canicule ont été mises en valeur. Sont représentées les minimums, les maximums, la moyenne et l'écart type. Pour mémoire l'écart type caractérise la variabilité des données, plus le graphique (barre verticale) est large plus la variation pour un mois donné est importante suivant les années. Si on observe l'ensemble France on note que sauf décembre (épisodes de grippe) les données sont relativement resserrées autour de la moyenne.

De manière à pouvoir comparer les différents taux de mortalité, les figures ont été calées sur l'intervalle [0 % , 0,35 %] (le plus fort taux de mortalité observé sur l'intervalle 1990-2020 est de 0,30 % pour le département de la Creuse)

Le code utilisé pour les graphiques est le suivant



Références:

Les données de population proviennent de la série INSEE : « Historique des populations légales Recensements de la population 1968-2017 » à l'adresse https://www.insee.fr/fr/statistiques/2522602

Les données de mortalité proviennent de la série INSEE : « Fichiers des personnes décédées depuis 1970 » à l'adresse https://www.insee.fr/fr/information/4190491